



TRANSPORT SCOLAIRE : Rentrée 2022-2023

publié le 02/06/2022 - mis à jour le 17/06/2022

Informations : inscriptions et modifications des circuits de ramassage

Madame, Monsieur,

La société **VITALIS**, qui assure le transport scolaire de Grand Poitiers nous informe qu'à compter du 1er septembre la ligne **S104** (St-Julien-l'Ars / Pouillé / Jardres) ne desservira plus la commune de Saint-Julien-l'Ars, qui n'appartient pas au secteur de recrutement du collège Gérard Philipe.

De la même manière la ligne **S106** (Bignoux / Lavoux / Bonnes) sera modifiée et ne desservira plus les communes de Bignoux et de Lavoux situées elles aussi hors secteur de recrutement.

Par ailleurs, la **région Nouvelle Aquitaine**, dont dépend le transport scolaire va engager sa campagne d'inscription pour la rentrée **2022-2023**. La région rappelle que l'inscription est à privilégier via le web en suivant le lien :

<https://scolaire86.transports.nouvelle-aquitaine.fr/crnaq86/usager/index.php>

Les familles des élèves transportés en 2021-2022 ayant communiqué une adresse mail seront informées par un mail personnalisé. Pour les autres familles ne pouvant bénéficier de l'inscription en ligne, le dossier d'inscription pré rempli leur sera transmis par voie postale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes plus sincères salutations.

Le principal

Pierre Alix

P.S. / Ci-dessous les documents d'information transmis concernant la modification des lignes S104 & S106

 [info_voyageurs_s104_-_service_modifie_rentree_2022](#) (PDF de 473 ko)

 [info_voyageurs_s106_-_limitation_du_service_rentree_2022](#) (PDF de 473.3 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.